



Parole d'expert !

« Avec des bacs de rétention vous pouvez stocker vos produits chimiques, polluants ou inflammables, que ce soit en bidon, en fût ou en cuve. Notre seul objectif est de protéger l'environnement et les personnes, tout en préservant la propreté de votre espace de travail. »

LA RÉGLEMENTATION

La capacité de rétention des bacs dépend de la réglementation à laquelle l'entreprise est soumise et de la quantité de liquide à stocker. L'arrêté du 1^{er} mars 1993, modifié le 2 février 1998, met en place une réglementation pour le stockage des produits dangereux selon leur nature et la classification des établissements. Toutes les entreprises ont interdiction de polluer les sols ou les rivières et doivent s'équiper de bacs de rétention pour prévenir tout risque.



BAC DE RÉTENTION POUR 2 FÛTS DE 220 LITRES

DEBOUT | ref BG2UC

Bac de rétention conique en acier galvanisé à froid pour le stockage de 2 fûts de 220 litres. Stockage de deux fûts debout de 220 L en intérieur, pour liquide polluant sauf liquide corrosif. Capacité de rétention conforme à la réglementation.

- Bac conique en acier galvanisé
- RÉTENTION : 220 litres
- STOCKAGE : 2 fûts 220 L debout, caillebotis amovible galvanisé, anses de levage et 1 traverse sous caillebotis à poser sur ergots.
- DIMENSIONS L x l x H : 1 220 x 815 x 345 mm, pieds compris (pieds en U ht 100 mm)



BAC DE RÉTENTION POUR 4 FÛTS DE 220 LITRES

DEBOUT | ref BG4UC

Bac de rétention conique en acier galvanisé pour le stockage de quatre fûts debout de 220 litres en intérieur, pour liquide polluant sauf liquide corrosif. Capacité de rétention conforme à la réglementation.

- Bac conique en acier galvanisé
- RÉTENTION : 440 litres
- STOCKAGE : 4 fûts de 200 litres debout, caillebotis amovible galvanisé, anses de levage et 1 traverse sous caillebotis à poser sur ergots
- DIMENSIONS L x l x H : 1 220 x 1 220 x 430 mm pieds compris (pieds en U ht 100 mm)
- POIDS : 57 kg